



## « AU FIL DE LA TRANSITION » - Novembre 2023

### Virage Energie Climat Pays de Loire

#### Table des matières

GOUVERNANCE.....	2
Énergie-climat : les grandes orientations de la future PPE sont dévoilées.....	2
Comment la France compte sortir des énergies fossiles d'ici à 2050 .....	2
Planification écologique : une déclinaison territoriale participative, mais très encadrée.....	3
Les trois solutions pour décarboner le monde selon TotalEnergies .....	3
Climat : attention, rétropédalages !.....	3
Réchauffement climatique : l'objectif à + 1,5 °C ne sera plus atteignable en 2029.....	4
Action climatique : le manque flagrant de crédibilité des multinationales .....	4
COP28 : les négociations climatiques sont-elles entrées dans l'ère du pur spectacle ? .....	4
Fonds pertes et dommages : la COP28 s'ouvre sur une avancée majeure .....	5
Anjou bleu. Les habitants consultés sur les zones de développement des énergies renouvelables .....	5
Énergie renouvelable. Les citoyens à la manœuvre pour porter des projets de parcs éoliens .....	6
ENERGIES RENOUVELABLES .....	7
Éolien en mer : quatre associations s'apprêtent à déposer un recours contre l'État .....	7
Avec les tempêtes, les éoliennes en mer de Saint-Nazaire ont tourné à pleine puissance .....	7
Parcs éoliens : le Conseil d'État précise la notion de saturation visuelle.....	7
Éolien en mer : le débat public largue les amarres le 20 novembre.....	8
Projet éolien au sud-est de La Flèche : « La forêt du Pugle est un écrin à protéger » .....	8
En Loire-Atlantique, ces deux communes choisissent de maîtriser le développement de l'éolien .....	8
Face à l'emballement du prix de l'électricité, de plus en plus de Français tentent l'autoconsommation.....	9
La "plus grande" usine de panneaux solaires d'Europe se dessine en Moselle.....	9
Pourquoi cet éleveur laisse construire des panneaux solaires dans sa prairie .....	9
Serres photovoltaïques de Bourgneuf-en-Mauges : la Confédération Paysanne saisit la justice .....	10
La bataille fait rage en coulisses autour de l'agrivoltaïsme.....	10
Newheat va investir 150 millions dans quinze centrales solaires thermiques.....	11
Centrale de Gardanne : le renforcement de l'étude d'impact pourrait conduire à une régularisation.....	11
Le préfet dit non au méthaniseur XXL de Corcoué-sur-Logne .....	11
DIVERS : NUCLEAIRE, USAGES, STOCKAGE DE CARBONE ... ..	12
Nucléaire : les gagnants et les perdants de la nouvelle régulation des prix .....	12

Nucléaire : le Gouvernement finance huit « réacteurs innovants » .....	12
Pour le WWF, il faut freiner le développement des SUV électriques trop gourmands en métaux critiques....	13
Rénovation énergétique : la lutte contre les fraudes s'intensifie.....	13
Lhyfe va construire une usine d'hydrogène décarboné près de Saint-Nazaire .....	13
Captage et stockage de carbone: la France élabore sa stratégie .....	13
Végétaliser pour stocker le carbone : une solution encore meilleure que prévue .....	13

## GOVERNANCE

Énergie-climat : les grandes orientations de la future PPE sont dévoilées

Baisse des consommations d'énergie, production d'électricité décarbonée et de chaleur renouvelable... Le ministère de la Transition énergétique a mis en consultation le volet énergétique de la Stratégie énergie-climat.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/trajectoire-energie-renouvelables-nucleaire-2030-2035-PPE-43004.php4>

La ministre de la Transition énergétique a mis en [consultation](#), du 22 novembre au 22 décembre, les grandes orientations énergétiques de la [très attendue Stratégie énergie-climat](#). Le document rappelle les trois grands défis de la prochaine Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour la période 2024 à 2035 : réduire de 40 à 50 % la consommation d'énergie en 2050 par rapport à 2021, sortir du charbon en 2027 (et des énergies fossiles en 2050) et, enfin, augmenter de 55 % la production d'électricité bas carbone et doubler la production de chaleur bas carbone d'ici à 2035, par rapport à 2021. Et décline sa recette pour y parvenir, inspirée des travaux des [sept groupes de travail](#) mis en place en mai 2023.

Comment la France compte sortir des énergies fossiles d'ici à 2050

Le gouvernement a publié le document qui précise la trajectoire de décarbonation en matière de production d'énergie. Baisse de la consommation, relance du nucléaire, accélération dans les renouvelables... Il synthétise les ambitions et les efforts qu'il reste à accomplir, en fixant des points d'étape à 2030 et 2035.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/comment-la-france-compte-sortir-des-energies-fossiles-dici-a-2050-2030766>

Le « Défi du Siècle » méritait bien d'attendre un peu. Avec quelques mois de retard, le gouvernement a présenté sa stratégie nationale pour l'énergie et le climat, mise en consultation publique jusqu'au 15 décembre.

Ce document d'une centaine de pages résume les engagements pris par la France dans le cadre des négociations internationales et au niveau européen pour décarboner sa production d'énergie.

Au menu : des objectifs de croissance décuplés par rapport à la feuille de route gouvernementale précédente - la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui courait jusqu'en 2028 - dans le solaire, l'éolien en mer ou encore dans le nucléaire. Pour mémoire, la fermeture de quatorze réacteurs était alors envisagée, on parle désormais d'en construire six nouveaux...

Planification écologique : une déclinaison territoriale participative, mais très encadrée

Officiellement lancée sous la forme de COP régionales, la territorialisation de la planification écologique prône le débat et la coopération avec le terrain. Mais les préfets gardent la main sur les conditions de sa mise en œuvre.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/lancement-COP-regions-planification-ecologique-42958.php4>

Si les modalités de la [planification écologique](#) peuvent susciter des désaccords, un point au moins faisait consensus : celui de sa nécessaire déclinaison territoriale, annoncée de longue date par le président de la République, Emmanuel Macron. Restait à en définir les contours. C'est désormais chose faite. Devant les présidents des régions de France, à Saint-Malo, jeudi 28 septembre, la Première ministre a matérialisé la démarche en lui donnant la forme de COP régionales, inspirées des conférences des parties des Nations unies. Leur objectif : définir, pour chacune de ces collectivités, les cibles à atteindre en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de [biodiversité](#), ainsi que les leviers à mettre en œuvre, afin de respecter celles du pays pour 2030, en y intégrant la gestion durable des ressources et [l'adaptation](#) au changement climatique.

Les trois solutions pour décarboner le monde selon TotalEnergies

**GRRRR !!... (Ndlr)**

Pour le groupe pétrolier, qui a sorti ses propres prévisions mondiales sur la demande d'énergie, il ne sert à rien d'arrêter d'investir dans les énergies fossiles. Mais il faut aussi miser massivement sur les renouvelables.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/les-trois-solutions-pour-decarboner-le-monde-selon-totalenergies-2028757>

La transition énergétique n'est pas un chemin linéaire. C'est en tout cas la vision de TotalEnergies dans son « Energy outlook 2023 », un tableau de bord sur le monde de l'énergie réunissant prévisions sur la demande, moyens d'action pour la décarbonation et analyses sectorielles. Et cette vision s'oppose clairement à celle de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Dans son [rapport annuel](#), publié il y a quelques semaines, celle-ci appelait à tripler les investissements dans les énergies renouvelables d'ici à 2030 et prédisait un pic de la demande de toutes les énergies fossiles, y compris le gaz naturel, avant 2030. Si TotalEnergies adhère à la première proposition, le groupe pétrolier ne voit pas le pic des énergies fossiles arriver dans l'immédiat.

« Il y a urgence à construire un système décarboné, mais il faut faire les choses dans l'ordre, le construire avant de pouvoir arrêter d'investir dans les énergies fossiles. Sinon, on va créer des problèmes d'offre, les prix de l'énergie vont grimper et les populations ne l'accepteront pas », affirme le PDG de TotalEnergies, Patrick Pouyanné.

Climat : attention, rétropédalages !

À un moment critique de la transition énergétique, Christian de Perthuis pousse un cri d'alarme face aux égarements de politiques climatiques oubliées des réalités sociales, jetant l'opinion dans les bras des partis populistes.

<https://www.actu-environnement.com/blogs/christian-perthuis/64/climat-attention-retropedalages-675.html>

En matière d'action climatique, les signes de rétropédalage se multiplient. L'hebdomadaire **The Economist** évoque un « *anti-climate backlash* ». L'expression est lourde de sens. Depuis la parution du livre de Susan Faludi, *Backlash*, le terme désigne tout retour en arrière en matière de conquête de nouveaux droits. La transition bas-carbone est-elle menacée par cette multiplication des rétropédalages ? Et surtout, comment y faire face ?

Réchauffement climatique : l'objectif à + 1,5 °C ne sera plus atteignable en 2029

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/rechauffement-climatique-budget-carbone-restant-42853.php4>

Respecter l'[objectif principal de l'Accord de Paris](#) sera finalement plus difficile que prévu. Selon une [étude](#) publiée le 30 octobre dans la revue *Nature Climate Change*, le budget carbone restant pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C d'ici 2100 s'est réduit de moitié par rapport à ce que le Groupement international d'experts sur le climat (Giec) avait estimé [en 2021](#).

Action climatique : le manque flagrant de crédibilité des multinationales

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/action-climatique-multinationales-benchmark-42900.php4>

Malgré les efforts des grandes entreprises en matière de [greenwashing](#), les chiffres sont têtus. Selon le dernier Benchmark de la vigilance climatique (2022-2023) de l'ONG [Notre affaire à tous](#), les émissions des 26 multinationales françaises oscilleraient encore entre 2,25 et 5,5 gigatonnes CO<sub>2</sub>eq – les sources restent souvent opaques – pour l'ensemble de leurs scopes. Elles seraient ainsi responsables de 4,4 à 9,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES). Leurs objectifs climatiques publiquement affichés permettraient de réduire ce total de 20 %, d'ici à 2030, par rapport à l'année 2019, mais ils ne sont pas garantis, à ce stade, par des mesures concrètes correspondantes, estiment les auteurs de cette étude.

COP28 : les négociations climatiques sont-elles entrées dans l'ère du pur spectacle ?

<https://www.connaissancedesenergies.org/tribune-actualite-energies/cop28-les-negociations-climatiques-sont-elles-entrees-dans-lere-du-pur-spectacle?>

Le 30 novembre marque le début de [la COP28, une nouvelle saison de négociations climatiques mondiales](#). Malgré l'attention médiatique croissante sur ce rendez-vous annuel, une question persiste : l'effervescence réussira-t-elle à convaincre les pays de mettre en place des actions significatives pour protéger le climat ? Ou la montagne va-t-elle encore accoucher d'une souris ? (...)

Plusieurs évaluations de l'ONU – comme l'édition 2023 de l'*Emissions Gap Report* du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)<sup>(8)</sup>, ou même les engagements actuels pris par les États dans le cadre de l'accord de Paris<sup>(9)</sup> – ont montré que les engagements actuels nous placent sur une trajectoire d'augmentation des températures comprise entre 2,5 et 2,9°C, bien au-delà des objectifs fixés par l'accord de Paris.

Or, le président de la COP, le Sultan Al-Jaber, est en proie à des conflits d'intérêts majeurs en ce qui concerne la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Alors qu'il est censé guider la rédaction des décisions de la négociation d'une manière neutre et indépendante, Al-Jaber représente aussi le pays hôte, les Émirats arabes unis, en tant que [CEO de la compagnie pétrolière nationale, Adnoc](#).

Plusieurs enquêtes ont d'ailleurs montré que les Émirats envisagent d'augmenter les exploitations de pétrole et de gaz, et que des tractations commerciales ont même lieu pendant les réunions prévues pour la COP.(...)

### Fonds pertes et dommages : la COP28 s'ouvre sur une avancée majeure

A la surprise générale, la création du fonds « pertes et dommages » a été entérinée dès le premier jour de la grand-messe du climat qui se tient à Dubaï. Plusieurs Etats ont aussi annoncé leurs premières contributions à ce fonds.

<https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/fonds-pertes-et-dommages-la-cop28-souvre-sur-une-avancee-majeure-2038426>

Les efforts déployés depuis un an n'auront pas été vains. La première décision importante de la nouvelle [COP qui vient tout juste de s'ouvrir à Dubaï](#) a été d'entériner la création du fonds « pertes et dommages », qui doit permettre aux pays les plus vulnérables de financer la réparation des dégâts causés par le réchauffement climatique.

« Nous avons écrit une page d'histoire », s'est aussitôt félicité le président émirati de la COP28, Sultan Al Jaber, évoquant une rapidité « inédite, phénoménale et historique ». La décision a de fait créé la (bonne) surprise, alors que l'on aurait pu craindre de nouveaux blocages sur le sujet. Les délégués des près de 200 Etats participants se sont même fendus d'une standing ovation.

### Anjou bleu. Les habitants consultés sur les zones de développement des énergies renouvelables

*(Exemple de concertation qui doit s'étendre à l'ensemble des EPCI dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables)*

Du 13 novembre au 4 décembre, une consultation des habitants d'Anjou bleu communauté est organisée. Elle concerne les Zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables. Les communes ont proposé des sites susceptibles d'accueillir des équipements de type photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie.

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energies-renouvelables/anjou-bleu-les-habitants-consultes-sur-les-zones-de-developpement-des-energies-renouvelables-ed9d2630-7f1d-11ee-9e40-5131acac1bc0>

La loi du 10 mars 2023 demande aux communes de proposer des Zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables. Ces ZAEEnR sont susceptibles d'accueillir des équipements pour les différentes énergies renouvelables : photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie.

Les élus des onze communes d'Anjou bleu communauté (ABC) ont décidé de mener une concertation mutualisée des habitants concernant ces zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables.

Il sera possible de consulter les documents répertoriant les ZAEEnR sur le site internet d'ABC et sur celui des différentes communes.

Les Zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables ne sont pas des zones de projets systématiques. Elles correspondent à des sites où la commune concernée ne voit

pas de manière défavorable l'implantation d'un projet d'énergie renouvelable. Leur autorisation n'est cependant pas garantie. Les projets doivent respecter les dispositions réglementaires et l'instruction des projets reste faite au cas par cas. Les projets peuvent ne jamais voir le jour faute de porteur de projet ou en raison de contraintes environnementales ou paysagères par exemple.

Cependant, si un site n'est pas défini comme zone d'accélération cela ne veut pas dire qu'il ne pourra pas accueillir de projets d'énergie renouvelable. Seulement, ils ne pourront pas bénéficier des avantages accordés aux zones d'accélération, à savoir la réduction des délais d'instruction des dossiers et des dispositifs financiers préférentiels.

Les zones d'accélération en matière d'éolien peuvent correspondre à des parcs existants notamment en vue de permettre leur rééquipement en fin de vie du parc. En matière de photovoltaïque au sol, il s'agit en général de zones dégradées (polluées ou artificialisées) pour lesquelles un usage agricole ou naturel ne peut pas être envisagé. En matière de méthanisation, les zones localisent les projets de méthaniseurs que la collectivité veut voir émerger. Enfin, en matière d'ombrières photovoltaïques, le document répertorie les parkings qui semblent propices à l'installation de ces équipements.

Les objectifs nationaux d'énergies renouvelables prévoient : la multiplication par 10 de la production d'électricité solaire photovoltaïque ; le doublement de la production éolienne terrestre ; l'installation de 50 parcs éoliens en mer.

La loi vise à planifier le déploiement des énergies renouvelable sur les territoires, simplifier les procédures d'autorisation des projets, mobiliser les espaces déjà artificialisés, partager la valeur des projets sur les territoires qui les accueillent.

Énergie renouvelable. Les citoyens à la manœuvre pour porter des projets de parcs éoliens

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/energie-renouvelable-les-citoyens-a-la-man-uvre-pour-porter-des-projets-de-parcs-eoliens-2875748.html>

Les chantiers éoliens se multiplient en Pays de la Loire et ils ne sont pas tous détenus par des investisseurs privés. De plus en plus de particuliers font le pari d'investir sur cette énergie propre et locale en se regroupant pour acheter, entre citoyens, des éoliennes XXL. Un parcours parfois semé d'embûches.

La commune de Riaillé, dans le pays d'Ancenis, compte déjà trois éoliennes exploitées par une société privée. Trois nouvelles, hautes de 180 mètres, pourraient bientôt être construites au lieu-dit de Bourg-Chevreuil.

*"Elles seront parallèles aux trois qui sont derrière nous, ce seront les mêmes modèles, explique Jean Rabian, fondateur d'Eola Développement. Elles appartiendront à deux propriétaires différents".* La particularité, c'est que ces nouvelles éoliennes seront détenues par 800 citoyens regroupés en [société coopérative](#).

Il y a 10 ans, ils ont investi entre 300 et 60 000 euros dans le projet, mais ont tous le même pouvoir de décision.

Avec le soutien de collectivités, l'association a réuni 2 millions d'euros. Un apport suffisant pour emprunter 20 millions supplémentaires aux banques. Mais des opposants au projet ont déposé des recours administratifs qui empêchent le lancement des travaux. Ils dénoncent notamment la proximité du site avec un étang classé Natura 2000.(...)

## À Avessac, cinq éoliennes citoyennes produisent 10 000 kW

Ailleurs dans le département, cinq éoliennes citoyennes tournent à plein régime depuis septembre 2017, pour alimenter la commune d'Avessac et ses alentours. Elles produisent 10 000 kW.

*"L'électricité qu'on produit ici alimente environ 8 à 10 000 personnes. L'électricité est injectée dans le réseau, on ne sait pas qui consomme, mais c'est consommé localement, assure Michel Leclerc, président de l'[association Éoliennes en Pays de Vilaine](#).*

La commune d'Avessac a également investi dans le projet. *"On a souhaité à l'époque entrer dans le groupe, pas tant pour les dividendes que cela peut rapporter, mais simplement pour avoir un regard sur ce projet",* explicite Hubert du Plessis, le maire d'Avessac.

La région Pays de la Loire compte [76 projets citoyens d'énergie verte](#), dont une trentaine déjà en exploitation. Loin d'être un long fleuve tranquille, la plupart de ces chantiers prendront 10 à 15 ans avant de voir le jour.

# ENERGIES RENOUVELABLES

Éolien en mer : quatre associations s'apprêtent à déposer un recours contre l'État

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/eolien-mer-associations-recours-etat-42965.php4>

Alors que s'ouvre, ce lundi 20 novembre, le plus grand [débat public sur la place de l'éolien offshore](#) en France, quatre ONG s'unissent pour lancer une nouvelle action légale contre l'État. Les associations Sea Shepherd France, Gardez les caps, Défense des milieux aquatiques (DMA) et Wild Legal, ont annoncé avoir déposé une demande préalable auprès de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique. Sans réponse de ce dernier d'ici deux mois, elles s'engagent à « former un recours contentieux » devant le tribunal administratif de Paris.

Avec les tempêtes, les éoliennes en mer de Saint-Nazaire ont tourné à pleine puissance

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire-44600/avec-les-tempetes-les-eoliennes-en-mer-de-saint-nazaire-ont-tourne-a-pleine-puissance-0443b504-83c2-11ee-aabe-38ea97092852>

L'épisode tempétueux a été favorable à la production du parc éolien exploité par EDF Renouvelables. Mais pas au plus fort du coup de tabac, car les machines se mettent en sécurité au-delà de 90 km/h de vent moyen, 122 km/h en rafales.

Ce régime perturbé – le fameux rail des dépressions – a néanmoins été très bénéfique à la production électrique des 80 éoliennes. Sur la période du 30 octobre au 5 novembre 2023, EDF Renouvelables a enregistré une production de 65 GW/h, soit l'équivalent de la consommation de 1,3 million de personnes. Pendant plusieurs jours, le parc a tourné à pleine puissance (480 MW) . C'est la puissance nominale des 80 éoliennes de 6 MW chacune.

Parcs éoliens : le Conseil d'État précise la notion de saturation visuelle

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/parc-eolien-saturation-visuelle-notion-conseil-etat-jurisprudence-42948.php4>

Par une [décision du 10 novembre 2023](#), le Conseil d'État précise les règles permettant au juge administratif d'apprécier le phénomène de saturation visuelle dans le cas d'un parc éolien. Dans un [arrêt précédent](#), en date du 1<sup>er</sup> mars 2023, la Haute Juridiction avait affirmé que le phénomène de saturation visuelle, qu'est susceptible de générer un projet d'installation classée, pouvait être pris en compte, par le préfet et par le juge, pour apprécier ses inconvénients pour la commodité du voisinage au sens de l'[article L. 511-1 du code de l'environnement](#).

Éolien en mer : le débat public largue les amarres le 20 novembre

La révision des documents stratégiques de façade, qui établiront les puissances éoliennes offshore pour la décennie à venir, sera soumise à la consultation publique du 20 novembre prochain au 26 avril 2024.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/eolien-mer-debat-public-facades-maritimes-42902.php4>

Le lundi 20 novembre ouvrira sans doute l'une des plus importantes séquences de consultation publique, intitulée « [La mer en débat](#) ». Ce 6 novembre, la Commission nationale du débat public (CNDP) a acté les dossiers des maîtres d'ouvrage – à savoir, le Gouvernement et le gestionnaire du réseau électrique, RTE – pour réviser les orientations des documents stratégiques (DSF) des quatre façades maritimes françaises. « *Toute personne, habitante ou non du littoral* », confirme la CNDP, aura jusqu'au 26 avril 2024 pour s'exprimer sur l'utilisation future des côtes hexagonales, et tout particulièrement en matière d'éolien en mer.

Projet éolien au sud-est de La Flèche : « La forêt du Pugle est un écrin à protéger »

Des opposants au projet éolien dans la forêt du Pugle, au sud-est de La Flèche (Sarthe), répondent à la concertation ouverte sur la Zone d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER) sur le territoire de la ville. Ils s'étonnent que ce secteur soit retenu comme « zone d'implantation potentielle ».

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energie-eolienne/projet-eolien-au-sud-est-de-la-fleche-la-foret-du-pugle-est-un-ecrin-a-protoger-7a5e1f84-799c-11ee-b7ba-95ef9cb6f5e8>

En Loire-Atlantique, ces deux communes choisissent de maîtriser le développement de l'éolien

Avessac et Fégréac, deux communes du nord de la Loire-Atlantique, appartenant à Redon agglomération, se sont organisées ces dernières années pour envisager ensemble une politique autour des énergies renouvelables, et tout particulièrement l'éolien. Elles ont créé la société Fac'éole début janvier 2023. Mardi 7 novembre, elles proposent d'exposer leur politique aux habitants, à Avessac, lors d'une réunion publique. Explications.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/avessac-44460/avec-faceole-ils-veulent-maitriser-les-parcs-eoliens-caa27320-79a9-11ee-8fc9-410e7fd09adf>

**Après les élections municipales de 2020, les élus ont été sollicités de toute part par des sociétés qui souhaitaient implanter des parcs éoliens. C'est le cas des communes de Fégréac et Avessac, près de Redon.** « Nous sommes allés nous renseigner chacun de notre côté, notamment auprès de la Sem ENR 44 (**société d'économie mixte dédiée à la transition énergétique**), rattachée à Territoire d'énergie 44 (**ex Sydela**). Nous avons contacté notamment François Orhan, directeur technique de la Sem, Redon agglomération et Energie en pays de Vilaine (EPV), **expose Jérôme Ricordel, maire de Fégréac**. On a vite compris que s'il devait y avoir un développement de l'énergie éolienne, il fallait avoir la maîtrise et ne pas se laisser déborder, car l'avis des communes n'est que consultatif. Nous voulions pouvoir faire un choix sur le projet. »

Face à l'emballement du prix de l'électricité, de plus en plus de Français tentent l'autoconsommation

Si l'installation de panneaux solaires progresse en France, elle représente toujours un investissement important pour les ménages. Les professionnels de la filière veulent encourager la demande grâce à des incitations fiscales.

[https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/11/15/face-a-l-emballement-du-prix-de-l-electricite-de-plus-en-plus-de-francais-tentent-l-autoconsommation\\_6200266\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/11/15/face-a-l-emballement-du-prix-de-l-electricite-de-plus-en-plus-de-francais-tentent-l-autoconsommation_6200266_3234.html)

S'éclairer ou se chauffer grâce à ses propres panneaux solaires, du moins en partie, c'est une réalité pour de plus en plus de foyers français. La tendance à l'autoconsommation électrique prend de l'ampleur, avec désormais près de 387 000 installations au total, selon le décompte arrêté au troisième trimestre 2023. Cela représente presque le double d'une année sur l'autre (+ 86 %), d'après Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité. Soit « *une courbe d'accélération tout à fait réelle* » et « *une dynamique extrêmement forte* »

La "plus grande" usine de panneaux solaires d'Europe se dessine en Moselle

<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/la-plus-grande-usine-de-panneaux-solaires-deurope-se-dessine-en-moselle-231101>

Prêts pour la "troisième révolution industrielle": le projet de construction de ce qui est présenté comme la plus grosse usine de panneaux photovoltaïques d'Europe prend forme en Moselle, avec des habitants a priori favorables.

Sur l'Europôle 2 Sarreguemines-Hambach, un terrain "clés en main", déjà terrassé, attend le début des travaux d'implantation de cette nouvelle usine présentée par HoloSolis, l'entreprise porteuse du projet, comme "la plus grande d'Europe".

Lorsqu'elle tournera à plein régime, l'usine, qui nécessite un investissement de 709 millions d'euros, assurera l'indépendance énergétique "d'un million de foyers par an", insiste Jan Jacob Boom-Wichers, le président d'HoloSolis, émanation du groupe européen InnoEnergy.

Avec une capacité de 5 gigawatts, elle pourra créer 10 millions de panneaux par an.

Pourquoi cet éleveur laisse construire des panneaux solaires dans sa prairie

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/energies-renouvelables/pourquoi-cet-eleveur-laisse-construire-des-panneaux-solaires-dans-sa-prairie-075fa8d4-888a-11ee-a1c0-8cef14bedf93>

Et si les prairies produisaient notre électricité ? L'idée a plu à Loïc Rabeau, agriculteur à La Flèche (Sarthe) et Saint-Quentin-lès-Beaurepaire (Maine-et-Loire). Il va permettre à l'entreprise TSE d'installer des panneaux solaires en hauteur, dits ombrières, sur 13 hectares de prés. C'est ce qu'on appelle l'« agrivoltaïsme ».

Entre une dizaine et une vingtaine de terrains agricoles seraient pressentis en Sarthe pour des projets similaires, selon la chambre d'agriculture. Des entreprises prospectent, mais aucun projet n'a encore été validé par les autorités.

Pour cet éleveur, qui élève 180 vaches sur 140 hectares, un complément de revenus n'est pas de refus. Il signera un bail emphytéotique avec l'entreprise, qui lui reversera 4 000 €

par an et par hectare : la moitié en tant que propriétaire et le reste comme exploitant. Si le projet est validé.

Les études environnementales démarrent au printemps 2024 et TSE espère obtenir un permis de construire au troisième trimestre 2025. D'ici là, elle doit demander deux autres permis similaires, fin 2023 à Saint-Pierre-des-Bois (Sarthe) et au premier semestre 2024 à Grand-Auverné (Loire-Atlantique).

Serres photovoltaïques de Bourgneuf-en-Mauges : la Confédération Paysanne saisit la justice

Lassé des atermoiements entourant la reprise d'une activité agricole sous les serres photovoltaïques de Bourgneuf-en-Mauges, entre Angers et Cholet (Maine-et-Loire), le syndicat a porté plainte début octobre. Et prépare un recours administratif.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/maine-et-loire/la-confederation-paysanne-saisit-la-justice-pour-un-projet-de-serres-photovoltaïques-en-anjou-cab06ca0-8877-11ee-a1c0-8cef14bedf93>

Cinq hectares et demi de serres photovoltaïques et, en dessous, pas la moindre culture depuis six ans. À Bourgneuf-en-Mauges, commune déléguée de Mauges-sur-Loire, entre Angers et Cholet (Maine-et-Loire), le complexe agrosolaire des Marottières n'a plus rien d'agricole depuis l'arrêt en 2017 de la production de fraises et framboises lancée six ans plus tôt par un arboriculteur, Régis Guiet, avec le soutien d'une société de développement aujourd'hui liquidée – Global Eco Power – malgré les réserves initiales de la Direction départementale des territoires (DDT) et de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire.

La bataille fait rage en coulisses autour de l'agrivoltaïsme

<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/la-bataille-fait-rage-en-coulisses-autour-de-lagrivoltaïsme-231130-0>

L'essor de l'agrivoltaïsme, consacré dans la loi au printemps, reste suspendu à la parution d'un décret d'application, enjeu d'âpres tractations qui s'éternisent notamment sur la quantité de panneaux solaires qui sera autorisée par parcelle agricole, a-t-on appris jeudi de sources concordantes.

L'agrivoltaïsme consiste à produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques implantés sur des pâtures, des vergers, des terres de maraîchage ou d'autres cultures.

Ces installations, répandues au Japon ou en Corée du Sud, suscitent un engouement croissant dans le monde mais des réticences du monde agricole qui redoute ses conséquences sur les prix du foncier et pour la productivité des exploitations.

Ses partisans assurent au contraire que c'est une activité à la fois commerciale (portée par des industriels comme EDF Renouvelables, Engie Green, TSE, Valeco, Valorem, Solar Cloth, Urbasolar, Technique Solaire, etc.) et en faveur des cultures. Les panneaux protègent notamment du gel la nuit et de la chaleur l'été, selon eux.

"Le décret va être la pierre angulaire de la filière", souligne l'association professionnelle France Agrivoltaïsme qui veut limiter à "40% maximum" l'emprise au sol des futures installations mais dit se heurter aux tenants d'une densité moins importante en panneaux ainsi qu'aux partisans d'une emprise plus importante pour favoriser la vente d'électricité.

(...) Assez technique, le décret doit aussi fixer une limite, encore en discussions, à la perte de rendement provoquée par l'installation de panneaux photovoltaïques sur une exploitation.

(...)

Dans le monde agricole, la question divise. La FNSEA s'oppose "fermement" à un plafonnement à 25% du taux de couverture des panneaux, selon un communiqué tandis que le syndicat des Jeunes Agriculteurs estime avoir été entendu après qu'une version du décret incluant cette limite de 25%, assortie de possibles dérogations, a été dévoilée par le site d'information Contexte.

Le président des Chambres d'agriculture, Sébastien Windsor, a lui plaidé jeudi pour un développement "raisonné et encadré", et une montée en puissance progressive des installations agrivoltaïques afin d'éviter qu'une poignée de projets de grande ampleur ne suscite une levée de boucliers.

Les Chambres d'agriculture insistent aussi sur le partage équilibré de la valeur créée entre l'énergéticien, le propriétaire de la surface agricole et son locataire.

(...)

[Newheat va investir 150 millions dans quinze centrales solaires thermiques](#)

L'entreprise lève 30 millions d'euros pour accélérer son déploiement dans la chaleur renouvelable, un secteur propulsé sur le devant de la scène après la flambée des prix du gaz et le constat que la biomasse ne pourra satisfaire toutes les demandes.

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/nouvelle-aquitaine/newheat-va-investir-150-millions-dans-quinze-centrales-solaires-thermiques-2030016>

[Newheat](#) accélère la cadence. Le spécialiste du solaire thermique, installé à Bordeaux, vient de lever 30 millions d'euros pour financer ses nouveaux projets. Un montant inédit pour l'entreprise née en 2015, qui avait levé moins de 9 millions d'euros jusqu'à présent et déployé cinq centrales (dans les départements de la Meuse, de l'Aude, de l'Indre, de la Dordogne et de la Charente-Maritime) pour un investissement global de 15 millions.

[Centrale de Gardanne : le renforcement de l'étude d'impact pourrait conduire à une régularisation](#)

La cour administrative d'appel de Marseille sursoit à statuer sur la requête de l'exploitant dans l'attente d'une étude d'impact plus complète de la centrale fonctionnant à la biomasse. Un complément qui peut ouvrir la voie à une régularisation.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/centrale-biomasse-gardanne-etude-impact-renforcement-regularisation-42937.php4>

[Le préfet dit non au méthaniseur XXL de Corcoué-sur-Logne](#)

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/corcoue-sur-logne-44650/le-prefet-dit-non-au-methaniseur-xxl-de-corcoue-sur-logne-3df51f9c-8a46-11ee-a1c0-8cef14bedf93>

Corcoué-sur-Logne ne deviendra pas « **la capitale de la bouse** », comme l'a si souvent résumé le maire, Claude Naud. Il a toujours été farouchement opposé au projet de méthanisation porté par la coopérative locale d'Herbauges et une société danoise spécialisée dans la méthanisation, Nature energy. Si elle avait

vu le jour, cette unité de méthanisation, rapidement baptisée XXL, aurait été la plus grande de France. Il s'agissait de produire du gaz à partir des effluents d'élevages.

Le préfet de Loire-Atlantique s'était donné deux mois de réflexion supplémentaire pour rendre son avis. [Le 15 novembre, il avait convoqué les élus locaux et départementaux concernés, ainsi que les porteurs de projet, promettant de rendre sa copie « très rapidement ».](#)

C'est donc fait, et sa réponse est non. Selon une source proche du dossier, les deux motifs principaux de ce rejet portent sur l'absence d'acceptabilité locale et le fait que le département de la Loire-Atlantique refuse de réaliser les travaux de voirie nécessaires aux passages de nombreux camions.

## **DIVERS : NUCLEAIRE, USAGES, STOCKAGE DE CARBONE ...**

Nucléaire : les gagnants et les perdants de la nouvelle régulation des prix

D'une complexité redoutable, le nouveau mécanisme sur lequel viennent de s'accorder l'Etat et EDF pour encadrer les prix de l'électricité issue du nucléaire suscite des réactions très contrastées. Il promet de préserver la compétitivité nationale tout en redressant les finances d'EDF mais comporte encore de très nombreuses zones d'ombre. Explications.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/nucleaire-les-premieres-questions-que-pose-la-nouvelle-regulation-des-prix-2028852>

Exit [les quotas d'électricité nucléaire](#) à prix cassés imposés à EDF pour faire baisser la facture globale d'électricité des Français. Ou même l'idée d'obliger EDF à vendre à ses coûts de production pour favoriser la compétitivité française.

Pour stabiliser les prix sans mettre à mal les finances d'EDF déjà exsangues, le gouvernement a choisi de mettre en oeuvre, à partir de début 2026, une régulation qui espère inciter l'énergéticien tricolore à vendre à des tarifs jugés abordables.

Au-delà d'un prix de vente de 78 à 80 euros le MWh, les revenus du groupe sur la vente d'électricité nucléaire seront taxés à 50 % et à 90 % au-delà de 110 euros le MWh. Tous les montants ainsi collectés seront redistribués aux consommateurs, ménages comme entreprises, en fonction de leurs profils de consommation, pour faire baisser leur facture.

Grande nouveauté : ces prélèvements s'appliqueront sur l'ensemble de la production nucléaire d'EDF. Pour maximiser ses revenus, EDF est donc incité à produire toujours plus.

Nucléaire : le Gouvernement finance huit « réacteurs innovants »

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/nucleaire-gouvernement-laureats-reacteurs-innovants-43031.php4>

Le 27 novembre, la veille de l'ouverture de la World Nuclear Exhibition biennale de Paris-Villepinte, Agnès Pannier-Runacher, la ministre de la Transition énergétique, a annoncé les six nouveaux lauréats de l'[appel à projets « Réacteurs nucléaires innovants »](#). Ce dernier, lancé en mars 2022 dans le cadre du plan France 2030 et clôturé en juin dernier, a été doté d'un budget de 500 millions d'euros (M€) pour soutenir des « *innovations de rupture dans la R&D de la filière nucléaire française* ». Il se déroule en

trois phases de financement : un premier tri de maturation initiale puis, dès le début de l'année 2024, une étape de « preuve de concept », pour aboutir, à partir de 2026, à un prototypage final.

Pour le WWF, il faut freiner le développement des SUV électriques trop gourmands en métaux critiques

Selon un rapport du WWF, les besoins en métaux critiques pour l'électromobilité seraient bien trop importants par rapport aux ressources disponibles. Les SUV électriques contribueraient grandement à creuser ce déficit.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/rapport-WWF-besoins-metaux-critiques-SUV-42899.php4>

Rénovation énergétique : la lutte contre les fraudes s'intensifie

Ce vendredi 3 novembre, les ministres Agnès Pannier-Runacher et Thomas Cazenave ont présenté un nouveau plan de lutte contre les fraudes aux travaux de rénovation énergétique, qui renforce notamment les contrôles sur place.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/plan-lutte-fraudes-renovation-energetique-thomas-cazenave-agnes-pannier-runacher-42866.php4>

Lhyfe va construire une usine d'hydrogène décarboné près de Saint-Nazaire

Lhyfe produira 30 000 tonnes d'hydrogène renouvelable par an, à partir de 2028, sur un site du port, à Montoir-de-Bretagne. L'entreprise nantaise vient d'être sélectionnée par le Grand Port.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-nazaire-44600/une-usine-dhydrogene-vert-sera-construite-pres-de-saint-nazaire-9b86681c-8ae8-11ee-8574-017bb85f3fb1>

Captage et stockage de carbone: la France élabore sa stratégie

Un accord est en préparation avec la Norvège et plusieurs industriels français sont en discussion pour réserver des capacités dans le gigantesque projet Northern Lights, en mer du Nord. Mais les exportations de CO<sub>2</sub> ont leurs limites.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/comment-la-france-sinspire-de-la-norvege-pour-capter-et-stocker-le-carbone-2026332>

Végétaliser pour stocker le carbone : une solution encore meilleure que prévue

Le pouvoir des plantes pour stocker le CO<sub>2</sub> est connu. Mais contrairement aux idées reçues, une étude montre que celui-ci ne diminuera pas forcément sous l'effet du réchauffement de la planète.

<https://www.actu-environnement.com/ae/news/etude-chercheurs-pouvoir-stockage-carbone-plantes-changementclimat-43003.php4>

Les végétaux sauveront-ils la planète ? Les conclusions des chercheurs de l'Institute for the Environment (Western Sydney University) sur leurs capacités d'absorption du carbone constituent en tout cas un signal encourageant. Grâce à la photosynthèse, les plantes transforment en effet en sucre le CO<sub>2</sub> capté dans l'atmosphère, avant de l'utiliser pour leur métabolisme et leur croissance. Elles le stockent dans leurs tissus, dans le bois des arbres et dans le sol sous forme de matière organique quand les plantes meurent.

Mais ce processus pourra-t-il se maintenir sous l'effet des dérèglements climatiques, sécheresses et canicules plus nombreuses notamment, et d'une concentration accrue de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère ?

C'est ce que ces scientifiques australiens ont cherché à mesurer, avec l'aide de leurs confrères français de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae). En se basant sur un scénario climatique à [hautes émissions](#), ils ont intégré à ces modélisations trois mécanismes susceptibles d'influencer la capacité des plantes à « fixer » le carbone : l'efficacité du déplacement du dioxyde de carbone à l'intérieur de la feuille, l'adaptation du végétal aux changements de température et sa manière de distribuer le plus économiquement possible les éléments nutritifs dans leur couvert. (...)

Non seulement les plantes seraient capables de capter davantage du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère que ce qui est généralement admis, mais cette aptitude pourrait bénéficier d'une croissance soutenue plus longtemps que prévu, jusqu'à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle(...)

### **Végétaliser mais pas que**

Encore faut-il que [ces alliés végétaux](#) ne disparaissent pas prématurément sous l'effet des incendies, de la déforestation ou de l'artificialisation. Cette découverte plaide ainsi pour une démultiplication des solutions basées sur la nature, comme la [végétalisation](#), afin de contribuer à atteindre la neutralité carbone. (...)

Ce constat n'exonère pas non plus les gouvernements de leur obligation de [réduire au plus vite](#) les émissions de carbone. « *L'étendue et la persistance de ce phénomène [d'absorption] dans les années à venir demeurent incertaines* », insiste Jürgen Knauer. Planter davantage d'arbres et préserver la végétation existante ne représente donc pas la solution miracle.